

Compte rendu de la réunion du 27 Février 2017

Résumé

Le secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie a salué le bilan du quinquennat en matière de développement et de solidarité internationale (augmentation de 90 M€ de l'APD entre 2012 et 2017, contribution active à l'adoption de l'Agenda 2030 et de l'accord de Paris,...), ainsi que les nombreux temps forts dans la relation avec la société civile (Assises en 2012, élaboration de la loi de 2014, création du CNDSI, adoption d'un document d'orientation relatif au partenariat entre le MAEDI et la société civile ...). Après être revenu sur les engagements pris par la France lors du Sommet de Bamako et avoir rappelé la priorité africaine de la présidence allemande du G20, M. Le Guen a identifié 4 priorités de la France pour ce continent : droits en matière de santé sexuelle et reproductive, éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur, recherche et gouvernance. Sur le continuum sécurité et développement, il a encouragé une meilleure articulation entre experts du développement et forces armées (les ONG ont appelé en réponse à lever toute ambiguïté qui reviendrait à confondre sécurité et développement).

Le directeur du développement durable a présenté la matrice de suivi des décisions opérationnelles du CICID (les priorités plus transversales et politiques n'étant pour autant pas oubliées) ainsi que les échéances pour l'élaboration des stratégies sectorielles relevant de la compétence de l'administration.

Un échange sur le document d'orientation dédié au partenariat entre la société civile et le MAEDI a permis aux membres du conseil de proposer d'ultimes modifications

Concernant l'Agenda 2030, la déléguée interministérielle pour le développement durable a rendu compte de l'élaboration d'une lettre de cadrage sur l'implication des ministères. Un événement de mobilisation et de dialogue pourrait être organisé lors de la semaine européenne de développement durable (30 mai – 6 juin) ; un dispositif plus pérenne d'association des parties-prenantes à la mise en œuvre des ODD est envisagé. La société civile est encouragée à organiser des événements parallèles lors du Forum politique de haut niveau prévu en juillet.

Des points d'information ont été faits sur le déroulement du PGO, la révision du consensus européen de développement et le fonctionnement du CNDSI. , qui sera renouvelé en partie en mai, conformément à ses statuts.

Calendrier

- 17 mars 2017 : lancement du document d'orientation relatif au partenariat entre le MAEDI et la société civile
- Avril : bureau du CNDSI ; nouveau groupe de travail (sur la base de ses propositions)
- Juin : 10^e réunion du CNDSI

Le 27 février 2017, au centre de conférence ministériel, s'est tenue la 9^{ème} réunion du Conseil national de la coopération et de la solidarité internationale (CNDSI), première de l'année et dernière du quinquennat, sous la présidence du secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie, M. Jean-Marie Le Guen.

1° Discours introductif du secrétaire d'Etat

Après avoir évoqué la singularité du contexte international actuel et l'avenir incertain du multilatéralisme suite à l'élection de Donald Trump, le secrétaire d'Etat a abordé trois sujets prioritaires :

Le bilan positif du quinquennat en matière de développement et de collaboration avec la société civile

Les accords historiques conclus en 2015 (sur le financement du développement à Addis Abeba en juillet, sur l'Agenda 2030 à New York en septembre, sur le climat à Paris en décembre) ont instauré un nouveau paradigme pour le développement durable et la solidarité internationale.

Dans ce contexte, le gouvernement français s'est fortement engagé pour renforcer sa politique de développement : adoption de la LOPDSI en 2014 ; augmentation des moyens financiers (+365 M€ en 2017 par rapport à 2016) ; conclusions du CICID le 30 novembre 2016 visant à affiner nos orientations stratégiques, à actualiser un nombre important de nos stratégies sectorielles et à créer de nouveaux outils de financements (« facilité de lutte contre les vulnérabilités et de réponse aux crises », gérée par l'AFD à hauteur de 100 M€ par an dès 2017).

Le secrétaire d'Etat a également rappelé le bilan positif en matière de relations entre le MAEDI et la société civile : l'organisation des Assises du développement et de la solidarité internationale dès 2012 ; la reconnaissance de la société civile par la LOPDSI ; le soutien croissant à l'engagement citoyen ; le quasi doublement des financements aux organisations de la société civile. Ces financements concernent aussi les organisations de la société civile (OSC) du Sud avec un nouvel appel à projet 2017 lancé fin février pour le nouveau Fonds de solidarité pour projets innovants (les FSPI) : près de 5 M€ dont la moitié sera consacrée à des projets d'appui à la société civile, les PISCCA (Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs).

A cet égard, les membres du CNDSI ont souligné la dynamique positive de l'organisation d'une société civile mondiale qui souhaite défendre le multilatéralisme (Vaia Tuuhia - 4D), et qui offre de nouvelles perspectives à la France en termes de partenariat, au-delà du lien privilégié créé avec l'Afrique (Rolando Arellano - collègue international).

Le développement du continent africain

Le secrétaire d'Etat est d'abord revenu sur le succès du Sommet Afrique-France de janvier dernier, qui a été l'occasion pour le Président de la République d'annoncer plusieurs engagements significatifs : 23 Mds € mobilisés pour l'Afrique sur les cinq prochaines années ;

lancement d'un fonds d'investissement franco-africain à travers la Banque publique d'investissement ; pérennisation de la journée « Afrique numérique » dont la prochaine édition se tiendra en Afrique ; co-financement de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables à hauteur de 20 %.

Ont ensuite été rappelés la priorité donnée à l'Afrique dans les prochains grands rendez-vous de l'agenda international (sommet du G7 en mai à Taormine, sommet du G20 en juillet à Hambourg, sommet UE-Afrique en novembre à Abidjan) et les réflexions au sein de l'Union européenne sur le post-Cotonou et le FED après 2020. L'Allemagne a également choisi de concentrer davantage son action de développement sur ce continent.

Dans ce contexte, le secrétaire d'Etat plaide pour une meilleure prise en compte de quatre enjeux qu'il identifie comme prioritaires pour la France :

- Les droits en matière de santé sexuelle et reproductive (DSRR), essentiels pour un développement humain solide et durable. La France s'engage fortement à ce sujet, par exemple à travers sa contribution au FNUAP et au fonds Muskoka ou encore via l'adoption d'une stratégie dédiée en 2016.
- L'éducation, la formation et l'enseignement supérieur, en insistant tout particulièrement sur les inégalités de genre dans ces domaines.
- La recherche, pan essentiel du développement. A ce sujet, Adrien Akouété (collègue international) a prôné des liens plus étroits entre formation et recherche.
- La gouvernance, déterminante pour l'existence d'un État de droit et pacifique.

L'interdépendance entre sécurité et développement

Le secrétaire d'Etat a insisté sur le caractère indissociable et complémentaire de la sécurité et du développement, en soulignant le contexte particulier de l'essor du terrorisme international. Organiser des réponses aux crises en concertation avec l'ensemble des acteurs sectoriels est donc une nécessité.

Au sein du MAEDI et en lien avec les opérateurs et les autres ministères, une réflexion centrée sur trois axes a été initiée : la prévention (via un soutien accru aux acteurs régionaux et par un travail de détection précoce des fragilités), l'anticipation (la présence d'« experts du développement » au sein des forces armées permettrait de mieux anticiper les besoins et l'action à mener) et la coordination (une première étape pourrait être d'envisager une intégration croisée dans les structures de gouvernance interministérielles en place notamment avec l'Etat-major).

Les ONG ont confirmé ici l'importance d'articuler sécurité et développement sur les plans politique et technique, sans pour autant confondre ces deux notions qui répondent à des logiques différentes.

2° Le suivi des engagements du CICID

Pour faciliter le suivi des engagements du CICID, un outil de pilotage a été élaboré conjointement par la direction générale de la mondialisation et la direction générale du Trésor ; cette matrice identifie les porteurs de projet, les partenaires associés ainsi que des échéances. Elle a été diffusée aux membres du CNDSI en amont de la réunion.

Cyrille Pierre, directeur du développement durable , a précisé le calendrier des chantiers portés directement par le MAEDI.

- Des travaux sont actuellement en cours sur la stratégie éducation/formation/insertion (publication fin avril 2017) ainsi que la stratégie santé (publication fin février/début mars).
- Un comité de rédaction présentera une proposition fin mars en vue d'une nouvelle stratégie de sécurité alimentaire, qui pourrait être publiée dès l'automne 2017.
- La stratégie humanitaire, pilotée par le centre de crise et de soutien (CDCS), sera lancée officiellement lors de la 4ème conférence nationale humanitaire en mars 2018.
- Un même calendrier devrait être déployé pour les stratégies « genre et développement » et « accès à l'eau potable et à l'assainissement »
- Enfin, les délais pour la stratégie États fragiles sont très serrés puisque des travaux commenceront en mars 2017 dans l'objectif d'une publication avant l'élection présidentielle.

En réponse à plusieurs remarques des membres du CNDSI, Cyrille Pierre a rappelé que ce document ne recense que les sujets faisant l'objet d'une commande précise. Les engagements politiques et de long terme de même que les éléments transversaux ne sont pas occultés pour autant (comme la lutte contre l'évasion fiscale citée par Vincent Brossel du CRID).

Conformément à la dynamique partenariale confortée durant le quinquennat, ces chantiers seront abordés de manière inclusive, dans le cadre d'un dialogue de qualité avec la société civile. Dans un premier temps, les retours écrits du CNDSI sur l'outil de pilotage présenté sont encouragés.

S'agissant des autres décisions majeures du CICID, Cyrille Pierre a indiqué que :

- Les nouvelles priorités géographiques seront mises en œuvre dès cette année (missions de prospection de l'AFD dans les Balkans) ;
- Un montant de 100 M€ sera alloué à la facilité crise et sortie de crise au cours de l'année 2017, afin d'appuyer quatre initiatives. La première d'entre elle a été présentée par l'AFD, lors de son dernier conseil d'administration, en faveur de la République centrafricaine, pour un montant de 8 M€. Suite aux échanges avec le CNDSI, Cyrille Pierre a annoncé que des critères sont en cours de discussion pour définir ce qu'est une fragilité/une vulnérabilité (ampleur des chocs, résilience, effet de

débordement/déstabilisation des crises dans la région, plus-value de la France pour intervenir).

- L'AFD s'est vu confier une mission de sensibilisation et de promotion des enjeux de développement et de solidarité internationale, actuellement en cours de clarification. Une discussion interministérielle se tiendra également dans les prochains mois afin d'élaborer une feuille de route relative à l'éducation au développement durable et à la solidarité internationale.

Philippe Jahshan (Coordination SUD) a redit toute sa satisfaction concernant la séquence du CNDSI organisée autour de la préparation du CICID ; les apports du CNDSI avaient été pris en compte de manière non négligeable dans le relevé de conclusions. L'outil de pilotage présenté s'inscrivait dans cette continuité de dialogue et de transparence.

Plusieurs membres du collège ONG ont précisé trois points d'attention : 1) inscrire des engagements financiers dans les futures stratégies ; 2) garantir leur portage politique (l'exemple de la feuille de route « nutrition » adoptée il y a plusieurs mois sans portage politique a été évoqué par Thomas Ribémont, Action contre la faim) ; 3) assurer leur articulation avec les cadres plus stratégiques et opérationnels existants (comme le cadre d'intervention stratégique de l'AFD 2014-2018 sur l'eau et l'assainissement).

Le collège des acteurs économiques (Julie Stoll) a encouragé la prise en compte du potentiel de l'économie sociale et solidaire dans chaque réflexion sectorielle menée. Le collège des collectivités territoriales a appelé à une meilleure prise en compte de l'action et de l'expertise des collectivités lors de la réalisation de ces différents chantiers.

Alain Boinet (Solidarités International) a exprimé sa satisfaction concernant la mise en place rapide de la Facilité, en insistant sur l'importance de la mobiliser également sur la sortie de crise et en posant la question de l'équilibre des moyens dédiés à l'urgence (entre AFD et CDCS).

Enfin, à la demande de Claire Ferhenbach (Oxfam France), des précisions ont été apportées sur l'affectation de 350 M€ supplémentaires issus de la taxe sur les transactions financières (TTF) en 2017 : il est en effet constaté une montée en puissance très forte de la place de la TTF dans le financement du développement (738 M€ attendus en 2017). S'y ajoute la taxe de solidarité sur les billets d'avion (210 M€ supplémentaires). Un rapport public sera remis au parlement pour en préciser la destination : vers le fonds de solidarité pour le développement (essentiellement vers le multilatéral : santé, éducation, environnement) et vers l'AFD.

3° La mise en œuvre de l'Agenda 2030

Une séquence a été dédiée à l'Agenda 2030, comme il est de coutume depuis son adoption. Le secrétaire d'Etat a rappelé l'importance d'une coordination interministérielle et le rôle de pilotage du MAEDI en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances et les opérateurs sous, en particulier l'AFD.

Le MAEDI s'attache à veiller, en lien avec la déléguée interministérielle au développement durable (DIDD), à : 1) porter utilement le message de la France dans les différentes enceintes internationales concernées (le Forum politique de haut niveau notamment); 2) rendre régulièrement compte, comme y invitent les conclusions du CICID et l'avis du Conseil économique social et environnemental, des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD sur le plan national, devant le Parlement et la société civile.

Laurence Monnoyer-Smith, DIDD, a partagé avec le CNDSI les avancées réalisées depuis la réunion de celui-ci en octobre. Elle a insisté sur le caractère interministériel des ODD et la mise en place d'un dispositif de pilotage adapté. Les ministères chef de file et associés de chaque ODD ont été identifiés. Les principes et modalités de mise en œuvre ont été discutés en interministériel et sont en cours de finalisation. Ce dispositif aura notamment vocation :

- A enclencher l'analyse des politiques publiques au regard des ODD. Au niveau du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM), l'inspection générale a été missionnée à ce sujet. Son analyse sera remise au mois de juin. A ce sujet, Julie Stoll (Plateforme du commerce équitable) propose de compléter ce travail par une revue des politiques publiques qui ne contribuent pas aux ODD - voire qui s'en éloignent - afin de « rectifier le tir ».
- A identifier les priorités que se fixe la France et les difficultés et points de contradiction à travailler particulièrement.
- A accompagner la mise en place d'actions concrètes et de politiques contribuant aux ODD et à en assurer le suivi.
- A préparer, chaque année, l'exercice de rapportage de la France au forum politique de haut niveau en juillet à l'ONU. En 2017, les ODD 1, 2, 3, 5, 9, 14 sont particulièrement visés. Un groupe de travail a été mis en place pour sensibiliser les départements ministériels concernés.

Suite à des interrogations émises par Philippe Jahshan (Coordination SUD) et Carole Coupeze (Educasol), Laurence Monnoyer-Smith a expliqué que le comité de pilotage prenait bien en compte la dimension internationale (grâce à la participation active du MAEDI) et qu'il n'avait pas vocation pour l'instant à être ouvert à la société civile. Un dispositif plus ouvert est en cours de réflexion (sur le modèle mis en place en vue de la COP21).

Au-delà du pilotage, la DIDD a confirmé que la transversalité entre les ODD, l'articulation entre les politiques nationales et internationales appellent une co-construction avec l'ensemble des acteurs: il est essentiel de « donner envie » en explicitant et en valorisant les opportunités que représentent les ODD pour chacun des acteurs. Les ministères et l'ensemble des acteurs de la société civile sont fortement encouragés à sensibiliser leurs réseaux aux enjeux de l'Agenda 2030.

Pour aller plus loin dans le multi-acteur, plusieurs temps de mobilisation ont été organisés et le seront encore dans un futur proche :

- Ces derniers mois ont été organisés les Ateliers participatifs O2D2 de décembre 2016 dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). 100 participants, pendant deux jours, ont imaginé des idées et prototypes très créatifs pour donner à voir les interrelations entre ODD, que ce soit en termes de savoirs et connaissances, en termes de vie quotidienne, ou en termes de sensibilisation : des portails web, des jeux, des campagnes de sensibilisation...
- Un événement de mobilisation et de dialogue avec la société civile pourrait également être organisé lors de la semaine européenne du développement durable (30 mai – 6 juin).
- Un dispositif plus pérenne d'association des parties prenantes à la mise en œuvre des ODD sera mis en place : ce dispositif viserait à organiser la concertation avec l'ensemble des acteurs de la société, à faire émerger des projets exemplaires audacieux et à faciliter la mise en place de partenariats et coalitions d'acteurs pour les ODD. Les modalités d'organisation sont à l'étude, tenant compte des nombreuses initiatives qui émergent également dans ce domaine.
- Les membres du CNDSI font bien entendu partie des acteurs clés qui seront associés à la mise en œuvre des ODD.

Laurence Monnoyer-Smith a conclu son intervention par un point d'information relatif au Forum politique de haut niveau (FPHN) qui aura lieu mi-juillet. 40 pays ont prévu de faire une revue nationale ; la France n'est pas concernée (limite de 2 revues par pays entre 2015 et 2030) mais participera aux débats thématiques. Un travail est en cours en interministériel pour réfléchir aux principaux messages portés par la France et actions à valoriser à l'occasion de ce FPHN, notamment concernant les ODD ciblés. Ce travail sera partagé avec les acteurs de la société civile, dont certains ont déjà fait part au MEEM de leurs initiatives à venir.

Philippe Jahshan a préconisé que la France se penche – au-delà des 6 ODD rapportés en 2017 – sur les objectifs plus transversaux (1, 10, 17). Ce parti-pris pourrait constituer « une marque française » pour la mise en œuvre de l’Agenda 2030.

En réponse à une question, la DIDD a confirmé travailler étroitement avec l’Allemagne (qui a une démarche particulièrement inclusive) via le réseau européen des hauts fonctionnaires du développement durable.

Vincent Brossel (CRID) a insisté à sur l’enjeu des moyens. Laurence Monnoyer-Smith a informé le CNDSI d’un travail important en cours sur l’évolution de la taxe carbone et son utilisation. Elle a encouragé la société civile à faire des suggestions en la matière (notamment lors du FPHN).

4° Discussion en vue de la finalisation du document d'orientation relatif au partenariat entre le MAEDI et la société civile

Comme demandé par le CICID, le MAEDI a élaboré un document d'orientation politique sur son partenariat avec la société civile en matière de développement et de solidarité internationale. Ce travail constitue une étape clé dans le dialogue avec la société civile, à inscrire dans une dynamique collaborative pérenne et progressivement élargie aux autres pans de la diplomatie globale portée par le ministère (la coopération culturelle et éducative par exemple).

Le délégué pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV), a présenté le travail réalisé jusqu'alors :

- Des entretiens de cadrage ont été menés dans un premier temps avec les directions et sous-directions de la DGM, la DAECT, l'AFD (Division du pilotage stratégique et de la redevabilité et la Division du partenariat avec les ONG) et Expertise France. Suite à un appel à contribution volontaire, des contributions ont été reçues des ambassades au Soudan, au Burkina-Faso, au Sénégal, en Colombie, en Inde, en Haïti, en Allemagne, à Monaco et au Kazakhstan.
- Le bureau du CNDSI du 23 janvier a consacré une heure d'échange sur la base d'une version martyr. Des échanges complémentaires ont été menés avec les ONG par voie électronique.
- Le tout a été compilé dans un projet de rédaction, qui a fait l'objet d'une ultime navette avec le bureau du CNDSI avant d'être envoyé aux membres du Conseil environ 10 jours avant la tenue de cette réunion.

Le délégué a enfin annoncé l'organisation d'un événement de lancement au mois de mars sous la présidence du Ministre, afin de donner à ce document d'orientation tout le poids et l'attention qu'il mérite et de dresser le bilan du quinquennat concernant le partenariat MAEDI/société civile.

Les membres du CNDSI ont suggéré quelques modifications et précisions, notamment :

- Repréciser la définition des OSC et leur articulation avec les autres acteurs non étatiques (collectivité, secteur privé lucratif). En conclusion du débat à ce sujet, notamment entre ONG et organisations d'employeurs, le Ministère a annoncé tenir compte au maximum des différentes interventions, tout en en priorisant une cohérence avec les définitions retenues par l'Union européenne et l'OCDE.
- Souligner davantage le potentiel des dynamiques multi-acteurs (notamment entre OSC et acteurs non étatiques, Jocelyne Bougeard - AFCCRE).
- Davantage mettre en avant la notion de territoires (Bertrand Gallet - CUF) et la coordination sur le terrain (Bernard Pinaud – CCFD-Terre solidaire)
- Conforter la notion de réciprocité tout en soulignant davantage l'importance des défis globaux auxquels nous faisons tous face (Tony Ben Lahoucine - RRMA).

- Citer le Conseil économique social et environnemental (Emelyn Weber - CESE).
- Ne pas parler de contribution à une « diplomatie d'influence de la France » (Elodie Aïssi - CFDT ; Philippe Jahshan - Coordination SUD).
- Intégrer une cible en termes de financement de l'APD transitant par les OSC (collège ONG).
- Mieux valoriser les OSC du Sud (Christine Andela et Olfa Soukri – Collège international).
- Rappeler l'importance de l'inter ministérialité et de la jeunesse dans le paragraphe dédié à l'éducation au développement et à la solidarité internationale (Carole Coupez – Educasol).

De manière consensuelle, les membres du CNDSI ont exprimé leur satisfaction quant à la réalisation d'un tel document, très attendu par la société civile depuis de nombreuses années et l'effectivité du processus de concertation initié dès décembre dans un calendrier contraint tenant compte des échanges en bureau.

Ils ont également accueilli positivement l'annonce d'un événement de lancement.

En conclusion, il a été précisé aux membres du CNDSI que d'ultimes compléments écrits pouvaient être transmis dans un délai de 36 h.

5° Points d'information

Gautier Mignot, directeur général adjoint de la mondialisation, a conclu la réunion par plusieurs points d'information.

Sommet du Partenariat pour un gouvernement ouvert

Le 4^{ème} Sommet mondial du PGO s'est déroulé à Paris du 7 au 9 décembre 2016 et a adopté la Déclaration de Paris pour le gouvernement ouvert. Une série d'actions collectives a été décidée conjointement par les gouvernements et la société civile ; la France s'est engagée à en soutenir 14, dont par exemple l'ouverture des données au service du développement durable et de la résilience aux risques climatiques. Ces 14 actions seront déclinées dans le second plan d'action de la France pour le gouvernement ouvert (période 2017-2019).

L'AFD a également pris deux engagements financiers à l'occasion de ce sommet, pour soutenir le projet OPAL à hauteur de 1,5 M€ (algorithme en accès libre qui analyse les données commerciales des opérateurs téléphoniques et en retire des indicateurs pour le suivi des ODD) et les pays francophones dans leur adhésion au PGO.

Révision du consensus européen de développement

Le directeur général adjoint a rappelé que la France défend plusieurs chantiers à l'occasion des négociations du nouveau Consensus européen pour le développement, débutées en janvier 2017 :

- une meilleure inclusion de la durabilité environnementale et climatique dans les politiques européennes de développement, considérant que le texte de la présidence maltaise porte une ambition insuffisante à ce sujet. L'objectif chiffré proposé par l'Allemagne et la France est de 28 % (similaire à celui de la Banque mondiale) des investissements développement avec un co-bénéfice climat d'ici 2020, qui augmenterait jusqu'à 50 % en 2030.
- une meilleure reconnaissance des liens entre santé, changement climatique et environnement, pour un développement urbain inclusif.
- l'intégration d'un paragraphe sur l'apport de la culture dans les politiques de développement et de prévention des conflits, par rapport à la proposition initiale de la Commission.
- une insistance particulière accordée aux droits des femmes, notamment les droits sexuels et reproductifs (ce plaidoyer a été entendu puisque la nouvelle proposition de la présidence maltaise reprend en partie le langage agréé des conclusions du Conseil de 2015).

Le MAEDI est satisfait par les paragraphes proposés sur les droits de l'Homme et le maintien de la paix (qui mentionnent le continuum sécurité-développement ainsi que le rôle de tous les acteurs, y compris militaires dans des « circonstances exceptionnelles ») et sur la coopération décentralisée. L'intégration d'un article sur l'éducation au développement est également saluée (même si on peut regretter l'absence d'une référence au volontariat).

Le directeur général adjoint a enfin évoqué l'échec de la mise en place d'un groupe de travail sur la question de la cohérence France/UE au sein du CNDSI. Il a donc invité celui-ci à proposer, au regard de l'agenda international, de nouveaux sujets transversaux et intéressant l'ensemble des collègues.

Fonctionnement du CNDSI

Selon les textes, les remplacements effectués au sein du CNDSI sont effectués pour la durée du mandat en cours. Ainsi, l'ensemble des membres actuels du CNDSI verront leur premier mandat prendre fin au mois de mai 2017, trois ans après le premier arrêté de nomination constituant le CNDSI. Des discussions et réflexions sont en cours pour un renouvellement « limité » des collègues dont les membres sont nommés *intuitu personae*.

Le directeur général adjoint annonce en outre un assouplissement des règles de suppléance :

- Au bureau du CNDSI : suppléance possible par un autre membre du collège. Exceptionnellement, un collaborateur du représentant initial peut assister au CNDSI à titre d'observateur.
- Lors des CNDSI : suppléance autorisée exceptionnellement (principe appliqué dès cette réunion).

Annexe : Participants à la réunion

Collège	Civilité	Prénom	Nom	Titre	Organisation	Remarques
Collège des acteurs économiques	Monsieur	Frédéric	Bailly	Directeur du pôle de solidarité internationale	Groupe SOS	
Collège des acteurs économiques	Monsieur	Jean-Louis	Bancel	Président	Crédit Coopératif	
Collège des acteurs économiques	Monsieur	Arnaud	Poissonnier	Fondateur	Babyloan	
Collège des acteurs économiques	Madame	Julie	Stoll	Déléguée Générale	Plateforme du commerce équitable	
Collège des syndicats de salariés	Madame	Elodie	Aissi	Chargée de Coopération Internationale - Institut Belleville	CFDT	
Collège des syndicats de salariés	Madame	Marie-Chirstine	Naillod	Membre de la Commission exécutive confédérale	CGT	Suppléante
Collège des syndicats de salariés	Madame	Andrée	Thomas	Secrétaire confédérale chargée du secteur Europe International	Force Ouvrière	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Sami	Asali		Coordination Sud	Observateur
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Madame	Louise	Avon	Présidente	Clong Volontariat	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Alain	Boinet	Membre du bureau	Solidarités International	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Vincent	Brossel	Président	CRID	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Jean-Christophe	Combe	DG par interim	Croix Rouge française	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Madame	Carole	Coupez	Secrétaire générale	Plateforme Educasol	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Madame	Claire	Fehrenbach	Directrice générale	OXFAM France	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Pierre	Jacquemot	Président	GRET-Professionnels du développement solidaire	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Philippe	Jahshan	Président	Coordination Sud	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Bernard	Pinaud	Délégué général	CCFD-Terre Solidaire	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Nicolas	Rainaud	Chargé de plaidoyer	Equilibre et Population	Suppléant
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Monsieur	Thomas	Ribémont	Président	Action Contre la Faim	
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Madame	Diane	Simiu	Directrice des programmes	WWF-France	Suppléante
Collège des ONG et réseaux d'ONG	Madame	Vaia	Tuuhia	Déléguée générale	Association 4D	
Collège Parlementaire et CESE	Monsieur	Jean-René	Marsac	Député	Assemblée Nationale	
Collège Parlementaire et CESE	Madame	Emelyn	Weber	Membre du CESE au titre de la cohésion sociale et territoriale et de la vie associative	Conseil économique, social et environnemental	
Collège des personnalités étrangères	Monsieur	Adrien	Akouété	Togo	Syndicaliste, Togo	
Collège des personnalités étrangères	Madame	Christine	Andela	Cameroun	COSADER and National Alliance against Hunger, CAMEROUN	
Collège des personnalités étrangères	Monsieur	Rolando	Arellano	Pérou	Président du conseil de décision d' <i>Arellano marketing</i> (recherche et conseil)	
Collège des personnalités étrangères	Madame	Soukeyna	Ndiaye Ba	Sénégal	Entrepreneuse, Sénégal	
Collège des personnalités étrangères	Madame	Oumou	Sall Seck	Mali	Maire de Goundham, MALI	
Collège des personnalités étrangères	Madame	Olfa	Soukri Chérif	Tunisie	Députée, Tunisie	
Collège des organismes universitaires et scientifiques	Monsieur	Patrick	Caron	Directeur général délégué à la recherche et à la stratégie	CIRAD	
Collège des organismes universitaires et scientifiques	Madame	Marie Christine	Cormier-Salem	Directrice de recherche	IRD	
Collège des organismes universitaires et scientifiques	Madame	Charlotte	Guénard	Directrice adjointe	Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES)- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	

Collège	Civilité	Prénom	Nom	Titre	Organisation	Remarques
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Monsieur	Tony	Ben Lahoucine	Ben Lahoucine	RRMA (président de Centraider)	
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Madame	Jocelyne	Bougeard	Adjointe au Maire de Rennes et Vice-Présidente de l'AFCCRE	AFCCRE	
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Monsieur	Julien	Chiappone	Conseiller diplomatique Ville et Eurométropole de Strasbourg	CUF	Observateur
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Monsieur	Bertrand	Gallet		CUF	Suppléant
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Madame	Martine	Guibert	VP Région Auvergne Rhône Alpes	ARF	
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Monsieur	Félix	Henou	Chargé de Mission	AFCCRE	Observateur
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Monsieur	Simon	Letonturier	Conseiller	Association des Départements de France	Observateur
Collège des collectivités territoriales et RRMA	Monsieur	Julien	Mercurio	Collaborateur M. Guibert	ARF	Observateur
Collège des syndicats d'employeurs	Madame	Christine	Lepage	Directrice International	MEDEF	
Collège des syndicats d'employeurs	Madame	Hélène	Valade	Directrice DD Suez Environnement	Collège des Directeurs du Développement Durable	

Institution	Civilité	Prénom	Nom	Titre	Organisation	Remarques
	Monsieur	Jean-Marie	Le Guen	Secrétaire d'état au développement et à la francophonie		Président du 9ème CNDSI
CABDEV	Madame	Anne-Claire	Hoyaux		CABDEV	
Secrétariat du CNDSI	Madame	Maelle	Bouvier		DGM-CIV	
Secrétariat du CNDSI	Monsieur	Michel	Tarran	Délégué	DGM-CIV	
DGM	Monsieur	Gautier	Mignot	Directeur général adjoint DGM	DGM	Modérateur
DG Trésor	Monsieur	Manuel	Chateau	Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	DG Trésor	Suppléant
DG Trésor	Madame	Claire	Devineau		DG Trésor	Observatrice
AFD	Monsieur	Rémy	Rioux	Directeur général	AFD	
AFD	Madame	Hélène	Djoufelkit	Division du Pilotage Stratégique et de la Redevabilité (PIL), Direction de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication (SPC)	AFD	Observatrice
AFD	Madame	Mathilde	Moulinou	Chargée de mission stratégie / Département Pilotage stratégique et redevabilité	AFD	Observateur
AFD	Madame	Marie-Odile	Waty	Responsable DPO	AFD	Observatrice
DDD	Monsieur	Cyrille	Pierre	Directeur		Intervenant
DGM/CIV	Madame	Thaïs	About		DGM-CIV	Observatrice
DGM/CIV	Monsieur	Pierre	Raynaud	Chef pôle Sté Civile	DGM-CIV	
CLEN	Monsieur	Sébastien	De Vaujany		DGM-CLEN	Observateur
DAECT	Madame	Lisa	Bonnet		MAE DAECT	Observatrice
Expertise France	Madame	Dehbia	Krouk	Responsable des Affaires Européennes	Expertise France	Observatrice
France Stratégie	Monsieur	Dominique	Auverlot			Observateur
Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM)	Madame	Vanessa	Lorioux	Chef de la Délégation au Développement durable	CGDD	Observatrice
Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM)	Madame	Laurence	Monnoyer Smith	Déléguée interministérielle ODD	CGDD	Intervenante
Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM)	Monsieur	Jurgis	Sapijanskas	Chargé de mission	Direction des affaires européennes et internationales	Observateur
Ministère de la jeunesse, de la ville et des sports	Monsieur	Pierre	Montaudon	Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	DJEPVA/DJEPVA A/DJEPVA MCEIIVA	Observateur
Ministère de l'Intérieur	Madame	Anne-Florence	Pouligo	Chargée de Mission	Service de la stratégie et des affaires internationales, DGEF	Observatrice
Elysée	Monsieur	Patrice	Biancone		Conseiller relations avec les ONG et la vie associative	Observateur
Secrétariat d'Etat Recherche et Enseignement Supérieur	Monsieur	Didier	Hoffschir		Secrétariat d'Etat Recherche et Enseignement Supérieur	Observateur
Secrétariat général aux Affaires Européennes (SGAE), Primature	Madame	Rebecca	Radereau	Chargée de Mission	SGAE	Observatrice